

La formation pour améliorer la qualité du recyclage

L'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) prévoit, à son article 8, une disposition concernant la formation des «personnes exerçant des activités dans le domaine de l'élimination des déchets». Quels sont les besoins en Suisse romande? Quelle est l'offre de formations à disposition?

Olivier Mani, Cosedec

Au-delà de la disposition légale, le besoin des acteurs de la branche est réel: qu'ils soient actifs dans le secteur privé ou public, agents de déchèterie ou municipaux en charge des déchets, il y a une nécessité de parler le même langage, de repérer les dangers et les opportunités, d'agir pour un résultat écologique et économique optimum. Les organisations professionnelles souhaitent s'impliquer davantage pour que le niveau de formation dans les entreprises de traitement des déchets soit adapté à la gestion des nouvelles matières et des volumes supplémentaires.

Le besoin pour les communes

La diversité des infrastructures dans les communes ne permet pas de tirer une généralité. Cependant, au niveau de l'exécutif, la personne en charge du dicastère des déchets, se doit de connaître la législation en vigueur, les acteurs publics et privés du secteur, les enjeux pour l'environnement et pour la commune ainsi que la marge de manœuvre à disposition. Et cela quels que

soient la taille et l'équipement en place. Il existe plusieurs opportunités pour les élus de se former à la gestion des déchets. Les cours ou séances d'informations sont organisés en général peu de temps après l'entrée en activité des nouvelles autorités. Pour le personnel de terrain en revanche, cela dépendra des systèmes de collecte mis en place et de la taille des déchèteries ou des plateformes de concentration. Une chose est sûre: hormis quelques exceptions, pratiquement tout le monde s'est formé sur le tas. Si la situation reste tolérable pour de petites infrastructures, elle ne l'est plus avec la diversité et le volume toujours plus important des matières collectées. L'évolution du contexte exige désormais des connaissances et des compétences plus pointues.

Les prestataires de cours

Plusieurs organisations se sont concertées pour organiser une série de formations destinées aux agents ainsi qu'aux responsables de déchèteries et de centres de tri.

L'idée est de pouvoir offrir, sur l'ensemble de la Suisse, un cours harmonisé visant à améliorer l'employabilité du personnel. Trois formations sont prévues:

- > Un cours de base de deux jours destiné à des responsables communaux;
- > Un cours spécialisé de trois jours sur les filières et les processus réservé aux collaborateurs des déchèteries;
- > Un cours de six modules de deux jours menant à terme à un diplôme pour acquérir de façon approfondie les compétences utiles à la conduite d'un centre de tri.

Le projet démarre en Suisse alémanique avec le cours menant au diplôme dès ce printemps. Du côté romand, un groupe de travail réunissant Swiss Recycling, Infrastructures communales, Pusch Romandie et Cosedec prépare la version française des trois prestations. Le calendrier de mise en œuvre devrait être publié dans le courant du printemps.

Olivier Mani

Directeur, o.mani@cosedec.ch, www.cosedec.ch



Les formations prévues mélangeront théorie et pratique. Une harmonisation au niveau suisse contribue à la transparence des titres et améliore l'employabilité du personnel.

